

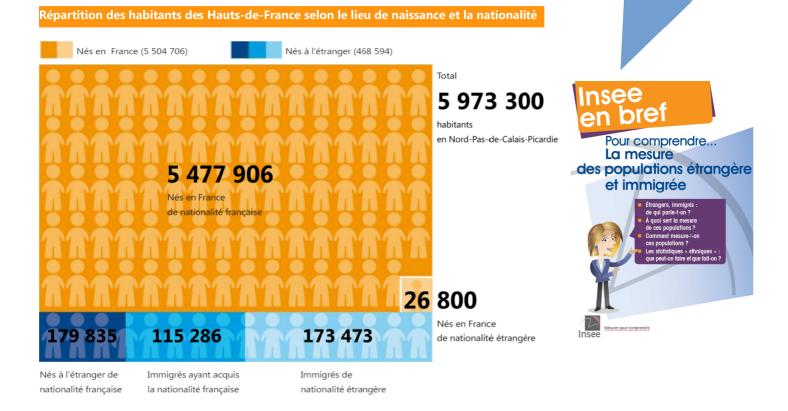


## La population immigrée plus présente dans les grandes aires urbaines

Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais-Picardie n° 22, août 2016

La proportion d'immigrés dans la population régionale est parmi les plus faibles de France. En 2012, 288 700 immigrés résident dans les Hauts-de-France (5,9 % de moins). Ils représentent 4,8 % des habitants de la région contre 8,7 % au niveau national et 6,7 % en France de province. Les Hauts-de-France se classent ainsi au 10<sup>e</sup> rang des régions.

Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement: un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France.



La répartition de la population immigrée est très variable selon les départements et les communes. Elle se concentre principalement dans les grandes villes du sud de l'Oise, dans de petites communes autour de Maubeuge et dans l'agglomération lilloise. Six communes parmi les plus peuplées de la région (Lille, Roubaix, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq, Amiens et Creil) regroupent à elles seules 29 % des immigrés de la région.

Les Hauts-de-France sont l'une des rares régions avec la Normandie et la Corse, où les hommes sont majoritaires parmi les immigrés (50,2 %) notamment parmi les personnes âgées de plus de 60 ans (50,4 %). Près de la moitié des immigrés sont nés en Afrique : 19 % au Maroc et 19 % en Algérie, soit respectivement six et sept points de plus qu'au niveau national. Globalement, la population immigrée des Hauts-de-France est plus âgée et moins diplômée que l'ensemble des habitants de la région. Plus souvent active, elle est également plus exposée au chômage et à des conditions de vie plus difficiles que la moyenne régionale.

Retrouvez les résultats complets de cette étude sur insee.fr: http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/collection.asp?reg id=33&ref id=insee-analyses

Contact presse : Géraldine Caron - 20 3 20 62 86 04 - Image: Communication-npdc@insee.fr et dr80-communication-externe@insee.fr